

toba, on les a mis en action. Malgré cela, il n'est pas sûr que ces catholiques persécutés se voient enfin rétablis dans leurs droits iniquement violés.

Puisqu'il y a peu d'espoir du côté des hommes, c'est le moment de se tourner vers le Ciel avec une inébranlable confiance. Qui dira ce que la prière fervente d'un seul chrétien pourrait faire !

S'il faut un miracle pour assurer le triomphe de la justice, n'avons-nous pas saint Antoine pour nous l'obtenir ?

---

Notre dernière livraison (page 21) racontait ce que les catholiques de France ont obtenu de saint Antoine ce printemps même, au mois de juin. Ils avaient osé lui demander le rétablissement des processions, interdites en un grand nombre d'endroits. Eh bien, ce résultat a été obtenu, en plus large mesure encore que nous ne pouvions le savoir lors de la publication de notre dernier numéro.

En ce moment même, enhardis par ce triomphe, les catholiques s'adressent à saint Antoine et lui demandent un autre grand prodige : le salut des Congrégations religieuses menacées de ruine par un gouvernement persécuteur.

---

Nous disons aux trente mille lecteurs du MESSAGER : Imiter la foi et la confiance des catholiques de France ; obtenez de saint Antoine le triomphe de la cause catholique du Manitoba !

Saint Antoine veut bien nous écouter quand nous lui demandons de nous faire retrouver un canif perdu, de nous guérir d'un mal de tête, de nous délivrer d'une douloureuse inquiétude.

Et il refuserait d'exaucer nos prières, quand nous l'implorerons en faveur d'un peuple persécuté dans sa foi, quand nous remettrons entre ses mains des intérêts si chers, qui sont les intérêts de Dieu lui-même ?

---